



SADDLETRAVEL.FR

Canada: Banff Trail Riders- Conditions de Réservation

En tant que facilitateur de réservations, saddletravel.fr ne crée ni n'organise les packages de voyage proposés. Au lieu de cela, nous mettons en relation les clients avec des opérateurs tiers qui organisent de manière indépendante tous les aspects des tarifs de voyage, y compris l'hébergement, les activités d'équitation et le transport. Notre rôle se limite à faciliter la réservation uniquement.

Conditions de paiement et d'annulation

Les vacances sont confirmées avec un acompte non remboursable de 20 %. Le solde intégral doit être payé 56 jours avant la date de départ. Si vous annulez votre réservation moins de 56 jours avant la date de début de votre séjour, nous avons le droit de recevoir le paiement intégral, moins les remboursements suivants :

- 42 jours ou plus avant la date de réservation : 50 %
- 30 jours ou plus : 30 %
- Moins de 30 jours : aucun remboursement

Assurance

Tous les clients doivent souscrire une assurance voyage adaptée couvrant l'équitation et l'annulation du séjour. La preuve des détails de l'assurance pourra être exigée lors du processus de réservation.

Ce voyage équestre est organisé par :

Banff Trail Riders
Warner Stables
100 Sundance Rd,
Banff,
AB T1L 1B9,
Canada

Les Conditions générales de réservation de Caravane Horse Riding

L'équitation est un sport et une activité à risque et peut être dangereuse. Nous entraînons nos chevaux pour qu'ils soient amicaux, confiants et qu'ils aient une bonne compréhension de leur environnement, mais ils sont remis à l'équitation avec la compréhension que le cavalier le fait à ses propres risques.

Nous recommandons vivement à tous les invités de souscrire une assurance voyage, santé et annulation immédiatement après avoir réservé un voyage. Veuillez noter que chaque cavalier devra signer une décharge libérant Banff Trail Riders et Sa Majesté du Chef du Canada, représentée par l'Agence Parks Canada, de toute responsabilité. Les experts en sécurité recommandent de porter des casques rigides et des bottes étroites. Des casques sont fournis lors de nos excursions et sont obligatoires.

À : BANFF TRAIL RIDERS INC. et ses administrateurs, dirigeants, actionnaires, employés, guides, instructeurs, agents, représentants, entrepreneurs indépendants, sous-traitants, fournisseurs, hôtes, successeurs et ayants droit, ainsi que Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (collectivement dénommés les « Libérés »)

ACCEPTATION DES RISQUES

Je suis conscient que ma participation à toute activité équestre, y compris les randonnées à cheval, les excursions guidées, les séjours en cabane en montagne et camping, les cours d'équitation, les événements équestres, les promenades en voiture tirée par des chevaux, ainsi que toute activité liée telle que les événements sociaux et réunions, qu'elles soient organisées formellement ou informellement par l'un des Libérés (les « Activités »), comporte de nombreux risques, dangers et périls, notamment mais sans s'y limiter :

a) Cavalcade à cheval – blessures ou décès causés par la pratique de l'équitation, y compris chute de cheval, being tiré, kicked ou écrasé par un cheval, impact ou collision avec un autre cheval ou des objets naturels ou artificiels, blessures résultant d'un cheval effrayé ou paniqué, ou en chevauchant un cheval au-delà de mes capacités.

b) Chevaux, insectes et autres animaux – blessures ou décès causés par des chevaux, insectes ou autres animaux dont le comportement est imprévisible.

c) Carrosses tirées par des chevaux – blessures ou décès causés par l'utilisation du matériel du carrosse, défaillance de l'équipement, accès ou sortie du carrosse, perte de contrôle du véhicule ou impact avec d'autres véhicules ou objets naturels ou artificiels.

d) Terrain montagneux et escarpé – blessures ou décès causés par la pratique de l'équitation sur un terrain montagneux comportant des obstacles naturels et dangers intrinsèques, tels que traversées de ruisseaux ou de rivières, sentiers escarpés non battus ou peu fréquemment patrouillés ou inspectés, rochers et blocs, puits d'arbre, souches, chutes de forêt, trous, dépressions, neige, glace et conditions glissantes.

e) Séparation ou perte – blessures ou décès causés par la perte ou la séparation d'avec le guide, les camps, d'autres participants ou compagnons, que j'aie reçu ou non des instructions ou des directives de la part de l'un des Libérés.

f) Conditions météorologiques – blessures ou décès causés par des changements météorologiques, vents forts, éclairs, températures glaciales et autres conditions météorologiques pouvant être extrêmes en zone montagneuse, et changer rapidement sans avertissement.

g) Maladie – blessures ou décès causés par l'altitude, l'eau non traitée, l'intoxication alimentaire, les allergies ou la difficulté à maintenir l'hygiène.

h) Proximité des soins médicaux – blessures ou décès causés par le manque de proximité avec des soins médicaux qui pourraient ne pas être facilement accessibles ou efficaces.

i) Négligence – blessures ou décès causés par la conduite, y compris la négligence, d'autres participants ou des Libérés, et je comprends que la négligence comprend le manque de mesures raisonnables de la part des Libérés pour me protéger ou me prémunir contre les risques, dangers et périls mentionnés ci-dessus.

Je suis conscient des risques, dangers et périls liés à ma participation aux Activités et j'accepte volontairement et en toute connaissance de cause tous ces risques, dangers et périls, ainsi que la possibilité de blessures personnelles, décès, dommages ou pertes matériels en découlant.

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ, RENONCIATION AUX RECOURS ET CONTRAT D'INDEMNISATION

En considération du fait que les Libérés me permettent de participer aux Activités et, en contrepartie de leur autorisation d'accéder aux installations et locaux gérés par les Libérés (que je reconnais avoir reçus et jugés suffisants), je consens par la présente à ce qui suit :

RENONCER À TOUTE RÉCLAMATION que je possède ou pourrait posséder à l'avenir contre LES LIBÉRÉS, et LIBÉRER LES LIBÉRÉS de toute responsabilité pour toute perte, dommage, dépense ou blessure, y compris le décès, que je pourrais subir ou que mes proches pourraient subir suite à ma participation aux ACTIVITÉS, POUR QUELQUE CAUSE QUE CE SOIT, Y COMPRIS la négligence, la violation de contrat ou la violation de toute obligation légale ou autre de devoir de diligence, ainsi que toute obligation de diligence due en vertu de la LOI SUR LA RESPONSABILITÉ DES PROPRIÉTAIRES, RSA 2000, c. O-4, de la part des LIBÉRÉS, y compris également le manquement des LIBÉRÉS à me protéger ou sécuriser contre les risques, dangers et périls mentionnés ci-dessus.

1. Déroger à toute responsabilité et indemniser les LIBÉRÉS contre toute responsabilité, pour tout dommage matériel ou blessure personnelle à un tiers (y compris le décès) résultant de ma participation à quelque ACTIVITÉ que ce soit.
2. Que le présent Accord de décharge sera en vigueur et contraignant pour mes héritiers, mes ayants droit, mes exécuteurs testamentaires, les administrateurs, ses ayants cause et les représentants.
3. Que le présent Accord de décharge, ainsi que tous les droits, devoirs et obligations entre les parties à cet Accord, seront régis et interprétés uniquement conformément aux lois de la Province de l'Alberta, et aucune autre juridiction.
4. Que si une quelconque disposition du présent Accord de décharge ou son application à une personne ou une circonstance devaient, dans une certaine mesure, être invalides ou inapplicables, le reste de cet Accord ne serait pas affecté, et chaque disposition serait séparément valable et applicable.
5. Que tout litige impliquant les parties de cet Accord de décharge devra être porté uniquement dans la province de l'Alberta, et sera de la compétence exclusive des tribunaux de la province de l'Alberta.
6. En concluant cet Accord de décharge, je ne me fie à aucune déclaration orale ou écrite faite par les LIBÉRÉS concernant la sécurité des activités, autres que celles qui sont exprimées dans le présent Accord.

J'accepte que des photographies ou des images enregistrées puissent être prises lors des activités équestres. Ces images peuvent me représenter, ou représenter mon enfant, et peuvent être utilisées pour la promotion de cette activité équestre.

Moi, parent et/ou tuteur légal de l'enfant mineur, je comprends la nature de l'équitation et des activités associées. Je comprends, suis conscient(e) et accepte les risques liés à la pratique de l'équitation et à la présence autour des chevaux.

Cela n'affecte pas vos droits légaux.